



ROUTES



Le pont de la Mouline à Groléjac reconstruit à neuf

Depuis le mois de novembre, le Conseil départemental a entrepris des travaux de reconstruction du pont de la Mouline, situé sur la commune de Groléjac et qui permet à la RD50 de franchir la rivière la Germaine, et de rejoindre la RD704. Un nouveau pont sera construit en aval du pont actuel dont la portance n'est plus adaptée au trafic.

Publié le 05 décembre 2024

L'ouvrage actuel se compose d'un tablier métallique reposant sur deux piles en rivière, et deux culées, construites en maçonneries de pierres, dont les garde-corps de réalisation artisanale, ne correspondent pas à la norme en vigueur. En outre, l'ouvrage ne possède pas la portance nécessaire pour assurer le passage de la circulation poids lourds. Après une inspection détaillée, il a été classé comme devant faire l'objet de travaux dans les meilleurs délais. De plus, la configuration du pont actuel ne favorise pas la giration des poids lourds et pose des problèmes de visibilité au carrefour des RD50-RD704.

Cela a conduit le Département à décider de construire un ouvrage neuf, uniquement routier, conçu avec des poutrelles métalliques enrobées de béton. Ce nouveau pont long de 19 mètres et large de 6 mètres sera posé sur fondations profondes (chevalets de micropieux de 35 mètres). Il sera construit en aval de l'actuel pont de la Mouline, qui sera désormais uniquement réservé aux modes doux.

Les raccordements permettant le rétablissement du nouveau tronçon de la RD50 ont été étudiés afin d'optimiser les girations et la visibilité au carrefour de la RD704. La sécurité des usagers est prise en compte par la mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h sur la nouvelle voirie, et un arrêt de bus aux normes.

Le projet a été établi conjointement avec les services des Bâtiments de France, afin de respecter la beauté du site. Enfin, un aménagement paysager accompagne l'ensemble favorisant l'intégration du projet.

Le montant d'opération global s'élève à 1.100.000 euros TTC. Les travaux, qui ont débuté au mois de novembre, devraient s'étaler sur neuf mois pour s'achever en juin 2025.